

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 septembre 2023

VISANT À SÉCURISER ET RÉGULER L'ESPACE NUMÉRIQUE - (N° 1514)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CS834

présenté par
M. Midy, rapporteur

ARTICLE 28

À la seconde phrase de l'alinéa 9, substituer aux mots :

« sur le fondement »

les mots :

« en application ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.